

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRE AU 31 MARS 2023

29 juin 2023

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier de l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

Les résultats publiés au 29 juin 2023 à l'égard de l'année financière se terminant le 31 mars 2023 sont préliminaires. Ces résultats seront revus afin de tenir compte des renseignements additionnels qui auront été obtenus jusqu'à la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2022-2023*.

À compter de l'exercice 2023-2024, le *Rapport mensuel des opérations financières* sera remplacé par un nouveau rapport financier qui sera publié sur une base trimestrielle. Celui-ci fournira une information bonifiée sur l'exécution annuelle du budget, laquelle sera davantage comparable aux données du budget et des comptes publics. Chaque trimestre, il présentera notamment une appréciation du solde budgétaire annuel, un suivi des dépenses des neuf plus grands portefeuilles ministériels, ainsi que des explications plus détaillées à l'égard des différents écarts observés.

Le premier rapport trimestriel sur les opérations financières pour l'exercice 2023-2024 sera publié le 29 septembre 2023.

Faits saillants de mars 2023

Au 31 mars 2023, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un déficit de 5,1 milliards de dollars. Cela représente une diminution de 4,3 milliards de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date.

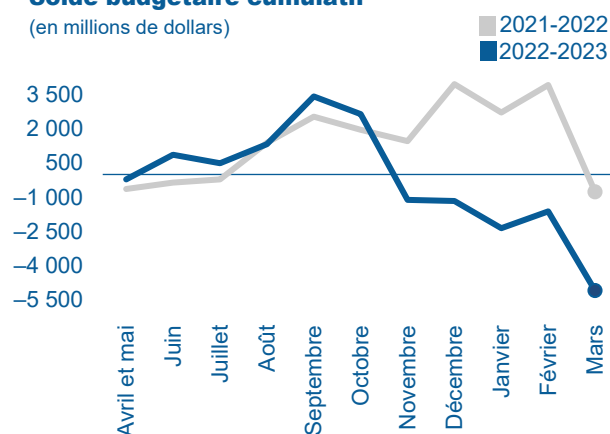
Ce résultat provient :

- de revenus de 144,2 milliards de dollars;
- de dépenses de 146,2 milliards de dollars;
- de versements de 3,1 milliards de dollars au Fonds des générations.

Il s'agit d'un résultat conforme au déficit de 5,0 milliards de dollars prévu dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2023*, lequel se voit révisé à la hausse de 101 millions de dollars (voir page 2).

Solde budgétaire cumulatif

(en millions de dollars)



SOMMAIRE DES DONNÉES CONSOLIDÉES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Mars			Avril à mars			
	2022	2023	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	11 753	11 152	-601	109 647	115 722	6 075	5,5
Transferts fédéraux	3 367	2 681	-686	29 184	28 446	-738	-2,5
Total des revenus	15 120	13 833	-1 287	138 831	144 168	5 337	3,8
Dépenses de portefeuilles	-18 464	-16 269	2 195	-127 346	-136 108	-8 762	6,9
Service de la dette	-836	-775	61	-8 640	-10 100	-1 460	16,9
Total des dépenses	-19 300	-17 044	2 256	-135 986	-146 208	-10 222	7,5
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	-4 180	-3 211	969	2 845	-2 040	-4 885	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-532	-282	250	-3 617	-3 082	536	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-4 712	-3 493	1 219	-772	-5 122	-4 349	—

➤ RÉVISION DU SOLDE BUDGÉTAIRE 2022-2023 DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2023

Selon les données présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2023*, un déficit budgétaire de 5,0 milliards de dollars était attendu pour l'ensemble de l'année 2022-2023, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Les résultats préliminaires au 31 mars 2023 montrent un déficit budgétaire de 5,1 milliards de dollars, soit une révision à la hausse de 101 millions de dollars par rapport au déficit prévu dans le budget de mars dernier. Celle-ci résulte principalement :

- de la baisse de 151 millions de dollars des revenus autonomes, provenant notamment :
 - d'une diminution de 554 millions de dollars de l'impôt sur le revenu des particuliers, découlant d'un suivi défavorable aux déductions à la source, malgré la révision à la hausse des salaires et traitements au 1^{er} trimestre de 2023, et du traitement des déclarations d'impôt pour l'année d'imposition 2022,
 - d'une hausse de 406 millions de dollars des revenus divers, dont ceux des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur;
- de la baisse de 780 millions de dollars des revenus de transferts fédéraux, qui s'explique notamment par le rythme de réalisation plus lent que prévu des projets d'infrastructures faisant l'objet d'un financement du gouvernement fédéral;
- des dépenses de portefeuilles moindres que prévu de 608 millions de dollars, résultant notamment :
 - de dépenses non réalisées de 616 millions de dollars pour le portefeuille Santé et Services sociaux, qui résultent notamment de la consommation moins importante que prévu de matériel médical et d'un impact moins élevé qu'anticipé de la bonification du montant pour le soutien des aînés annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2022*,
 - de dépenses excédentaires de 78 millions de dollars pour le portefeuille Éducation, principalement pour les centres de services scolaires,
 - de dépenses non réalisées de 284 millions de dollars pour le portefeuille Enseignement supérieur, en raison notamment d'un impact moins élevé qu'anticipé de l'aide financière aux études et des bourses Perspective Québec;
- d'une diminution de 269 millions de dollars des versements des revenus consacrés au Fonds des générations, qui s'explique principalement par une révision à la baisse des revenus miniers et des revenus de placement.

Les révisions détaillées sont présentées à l'annexe 1.

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2022-2023 DEPUIS LE PLAN BUDGÉTAIRE DU QUÉBEC DE MARS 2023 (en millions de dollars)

	2022-2023
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – MARS 2023	-5 021
Révisions depuis le budget	
Revenus autonomes	-151
Transferts fédéraux	-780
Dépenses de portefeuilles	608
Service de la dette	-47
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	269
Total des révisions	-101
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION – RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES	-5 122

REVENUS

Revenus autonomes

Au 31 mars 2023, les revenus autonomes totalisaient 115,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 6,1 milliards de dollars (5,5 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

- L'évolution des principaux indicateurs économiques a eu un effet positif sur les revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 4,3 milliards de dollars (4,9 %), pour atteindre 91,2 milliards de dollars, en raison de la hausse :

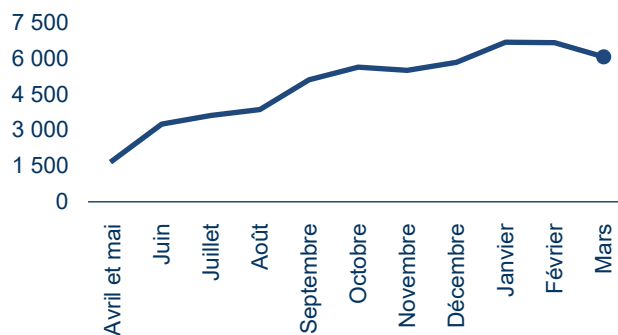
- de 1,2 milliard de dollars (2,9 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements et à l'effet de la baisse des deux premiers taux d'imposition de 1 point de pourcentage dès l'année d'imposition 2023, annoncée dans le budget 2023-2024;
- de 571 millions de dollars (7,7 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements;
- de 317 millions de dollars (2,5 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à l'évolution de l'excédent d'exploitation net des sociétés et à la hausse de l'inflation;
- de 2,1 milliards de dollars (8,7 %) des **taxes à la consommation**, due à la bonne tenue de la consommation des ménages, elle-même soutenue par la bonne tenue du marché du travail et par l'utilisation de l'épargne accumulée.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (7,0 %), atteignant 17,9 milliards de dollars, en raison de plusieurs facteurs, notamment :

- la hausse des **revenus divers** de 1,5 milliard de dollars (13,9 %), principalement due à l'augmentation des revenus de vente de biens et services et des revenus d'intérêts sur les créances fiscales administrées par l'Agence du revenu du Québec. Cependant, cette augmentation est partiellement compensée par la diminution des revenus de placement du Fonds des générations.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 642 millions de dollars (10,8 %), pour s'établir à 6,6 milliards de dollars. Cette variation est notamment attribuable à la hausse de la valeur des exportations d'électricité constatée par Hydro-Québec et à un retour à la normale des activités de Loto-Québec, alors qu'au début de l'année précédente, la société n'avait pas repris l'ensemble de ses activités en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie. Cette hausse a été atténuée par la diminution des résultats d'Investissement Québec liée aux résultats défavorables des marchés financiers.

Variation cumulative des revenus autonomes
(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Mars			Avril à mars			
	2022	2023	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	5 095	4 223	-872	40 924	42 116	1 192	2,9
Cotisations pour les services de santé	697	773	76	7 402	7 973	571	7,7
Impôts des sociétés	1 583	1 514	-69	12 926	13 243	317	2,5
Impôt foncier scolaire	86	95	9	1 076	1 114	38	3,5
Taxes à la consommation	1 781	2 213	432	24 597	26 734	2 137	8,7
Revenus fiscaux	9 242	8 818	-424	86 925	91 180	4 255	4,9
Droits et permis	730	497	-233	6 057	5 750	-307	-5,1
Revenus divers	1 047	1 314	267	10 705	12 190	1 485	13,9
Autres revenus autonomes	1 777	1 811	34	16 762	17 940	1 178	7,0
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	11 019	10 629	-390	103 687	109 120	5 433	5,2
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	734	523	-211	5 960	6 602	642	10,8
TOTAL	11 753	11 152	-601	109 647	115 722	6 075	5,5

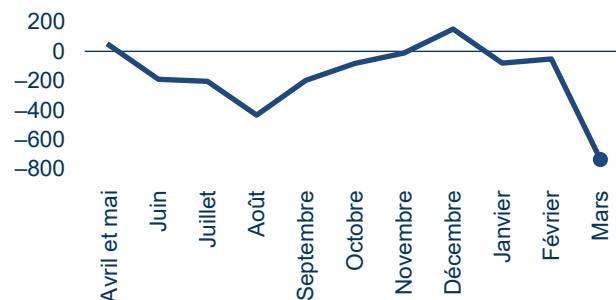
Transferts fédéraux

Au 31 mars 2023, les transferts fédéraux totalisaient 28,4 milliards de dollars. Il s'agit d'une baisse de 738 millions de dollars (2,5 %) comparativement à la même période de l'année précédente. Cette variation est notamment attribuable à :

- la baisse des revenus provenant des **transferts pour la santé** de 1,1 milliard de dollars (13,7 %), découlant de la diminution du transfert supplémentaire en matière de santé relatif à la COVID-19 par rapport à l'année précédente;
- la hausse des revenus provenant de la **péréquation** de 547 millions de dollars (4,2 %), en raison de la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe de péréquation à l'échelle canadienne.

Variation cumulative des transferts fédéraux

(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non auditées, en millions de dollars)

	Mars			Avril à mars			
	2022	2023	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 094	1 139	45	13 119	13 666	547	4,2
Transferts pour la santé	825	552	-273	8 203	7 082	-1 121	-13,7
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	90	108	18	1 529	1 294	-235	-15,4
Autres programmes	1 358	882	-476	6 333	6 404	71	1,1
TOTAL	3 367	2 681	-686	29 184	28 446	-738	-2,5

DÉPENSES

Au 31 mars 2023, les dépenses totalisaient 146,2 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 10,2 milliards de dollars (7,5 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 975 millions de dollars (1,7 %), pour atteindre 57,5 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à la bonification du montant pour le soutien des aînés annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2022*.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (10,5 %), pour atteindre 19,1 milliards de dollars. Cette hausse est notamment attribuable à l'indexation des échelles salariales ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires.

Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 956 millions de dollars (10,9 %), pour atteindre 9,7 milliards de dollars. Cette hausse découle notamment de l'augmentation des dépenses des établissements d'enseignement collégial et universitaire.

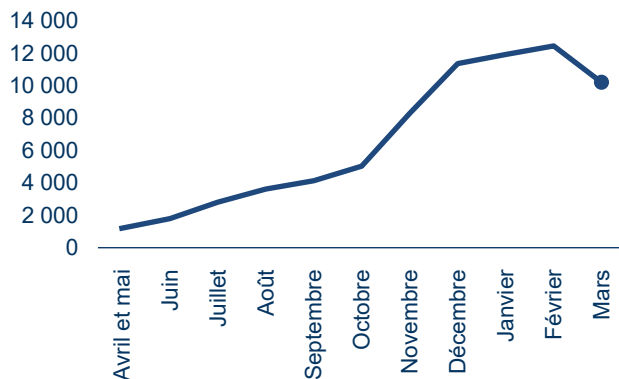
Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 5,0 milliards de dollars (11,2 %), pour atteindre 49,8 milliards de dollars, en raison notamment de :

- l'augmentation de 1,5 milliard de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, entre autres attribuable à des subventions pour favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable et pour rénover le parc d'habitations à loyer modique;
- la hausse de 586 millions de dollars des dépenses du portefeuille Emploi et Solidarité sociale, s'expliquant notamment par la hausse des subventions accordées par le Fonds de développement du marché du travail;
- l'augmentation de 573 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, qui résulte notamment de la hausse des subventions découlant de l'Entente portant sur les clauses nationales des centres de la petite enfance et de l'Allocation famille.

Les dépenses du service de la dette ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (16,9 %), pour s'établir à 10,1 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses

(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES

(données non auditées, en millions de dollars)

	Mars			Avril à mars			
	2022 ⁽³⁾	2023	Variation	2021-2022 ⁽³⁾	2022-2023	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux ⁽⁴⁾	5 973	4 910	-1 063	56 518	57 493	975	1,7
Éducation ⁽⁴⁾	1 865	2 026	161	17 322	19 142	1 820	10,5
Enseignement supérieur ⁽⁴⁾	900	977	77	8 741	9 697	956	10,9
Autres portefeuilles ⁽⁴⁾	9 726	8 356	-1 370	44 765	49 776	5 011	11,2
Dépenses de portefeuilles	18 464	16 269	-2 195	127 346	136 108	8 762	6,9
Service de la dette	836	775	-61	8 640	10 100	1 460	16,9
TOTAL	19 300	17 044	-2 256	135 986	146 208	10 222	7,5

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Au 31 mars 2023, les besoins financiers nets atteignent 11,4 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le déficit de 2,0 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les surplus financiers de 1,1 milliard de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une diminution des placements dont l'échéance est inférieure à un an de 6,2 milliards de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, compensée en partie par une hausse des besoins de 4,8 milliards de dollars pour des placements et des prêts effectués notamment par le Fonds du développement économique et Financement-Québec, ainsi que par une augmentation de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁵⁾;
- les besoins financiers de 6,7 milliards de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 11,5 milliards de dollars compensés en partie par les dépenses d'amortissement de 4,8 milliards de dollars⁽⁵⁾;
- les besoins financiers de 3,0 milliards de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 6,9 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 3,9 milliards de dollars⁽⁵⁾;
- les surplus financiers de 2,2 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 3,1 milliards de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non auditées, en millions de dollars)

	Avril à mars	
	2021-2022	2022-2023
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	2 845	-2 040
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-3 930	1 142
Immobilisations	-5 080	-6 659
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-3 090	-2 995
Autres comptes ⁽⁶⁾	5 200	2 244
Versements au Fonds des générations	-3 617	-3 082
Total des opérations non budgétaires	-10 517	-9 350
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-7 672	-11 390

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2023

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2023 ⁽⁸⁾	Variation (%) ⁽⁹⁾	Révisions	Résultats préliminaires	Variation (%) ⁽⁹⁾
REVENUS					
Impôt sur le revenu et les biens					
Impôt sur le revenu des particuliers	42 670	4,3	-554	42 116	2,9
Cotisations pour les services de santé	7 841	5,9	132	7 973	7,7
Impôts des sociétés	13 263	2,6	-20	13 243	2,5
Impôt foncier scolaire	1 112	3,3	2	1 114	3,5
Taxes à la consommation	26 548	7,9	186	26 734	8,7
Revenus fiscaux	91 434	5,2	-254	91 180	4,9
Droits et permis	5 981	-1,3	-231	5 750	-5,1
Revenus divers	11 784	10,1	406	12 190	13,9
Autres revenus autonomes	17 765	6,0	175	17 940	7,0
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	109 199	5,3	-79	109 120	5,2
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	6 674	12,0	-72	6 602	10,8
Total des revenus autonomes	115 873	5,7	-151	115 722	5,5
Transferts fédéraux	29 226	0,1	-780	28 446	-2,5
Total des revenus	145 099	4,5	-931	144 168	3,8
DÉPENSES					
Santé et Services sociaux ⁽⁴⁾	-58 109	2,7	616	-57 493	1,7
Éducation ⁽⁴⁾	-19 064	10,1	-78	-19 142	10,5
Enseignement supérieur ⁽⁴⁾	-9 981	14,2	284	-9 697	10,9
Autres portefeuilles ⁽⁴⁾	-49 562	10,8	-214	-49 776	11,2
Dépenses de portefeuilles	-136 716	7,4	608	-136 108	6,9
Service de la dette	-10 053	16,4	-47	-10 100	16,9
Total des dépenses	-146 769	7,9	561	-146 208	7,5
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	-1 670	—	-370	-2 040	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE					
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 351	—	269	-3 082	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-5 021	—	-101	-5 122	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	449	—	—	449	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁷⁾	-4 572	—	-101	-4 673	—

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 78 à 83 du volume 1 des [Comptes publics 2021-2022](#). Les incidences des normes comptables suivantes, édictées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et en vigueur à compter de l'année financière 2022-2023, seront prises en considération dans les comptes publics au 31 mars 2023 : SP 3450 – Instruments financiers (ainsi que SP 1201 – Présentation des états financiers, SP 3041 – Placements de portefeuille et SP 2601 – Conversion des devises) et SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- (2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (3) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles soient conformes à la présentation adoptée en 2022-2023.
- (4) Les ajustements de consolidation, qui résultent principalement de l'élimination des transactions réciproques entre les entités de différents portefeuilles, sont répartis entre chaque portefeuille.
- (5) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (6) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (7) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (8) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2023](#).
- (9) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2021-2022.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.